

LA FONDATION DES NOTAIRES

NORD-PAS-DE-CALAIS AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES

Abritée sous l'égide de la Fondation de Lille, la Fondation des notaires Nord-Pas-de-Calais a été initiée fin 2021, sous l'impulsion de Maître Edouard Grimond, notaire à Lille et ancien président de Chambre. L'objectif de cette fondation : soutenir des projets d'intérêt général du territoire, qui viennent en aide aux personnes en situation difficile, modeste, qui sont vulnérables et/ou dépendantes.

Par Amandine PINOT

Asistance aux personnes, accès à l'éducation et à la formation, soutien ou mise en œuvre de projets d'intérêt général à but non lucratif dans le domaine de l'environnement et du patrimoine : ces quatre thèmes sont l'essence même de la Fondation des notaires du Nord-Pas-de-Calais, impulsée par Edouard Grimond alors qu'il était président de la Chambre interdépartementale entre 2020 et 2022. «Les notaires sont présents tout au long de la vie de leurs clients mais ils sont aussi là pour aider et soutenir des actions proches des sujets qui préoccupent le notariat comme le droit de la famille, le logement, la formation ou l'environnement. Les autres fondations qui existent au niveau national sont abritées par la Fondation de France ; pour nous, cela avait du sens de se rapprocher de la Fondation de Lille, c'était la bonne porte où frapper» explique Maître Edouard Grimond, président de la fondation. Première fondation territoriale en France, la Fondation de Lille se veut en effet un «trait d'union entre les donateurs, les mécènes, les collectivités locales et les acteurs de terrain» pour développer

la philanthropie et encourager les initiatives collectives.

S'INVESTIR SUR DES PROJETS PORTEURS DE SENS

La Fondation des Notaires du Nord-Pas-de-Calais est aussi l'occasion de mobiliser les professionnels – pour certain(e)s d'entre eux, déjà impliqué(e)s dans des projets associatifs – sur des sujets qui les touchent de façon plus personnelle. «Beaucoup de confrères nous ont soumis des projets et nous avons pu découvrir de nombreux domaines. Nous avons aussi sollicité nos partenaires prestataires – l'entreprise Fichorga (Templemars), la Banque des Territoires, l'étude généalogique Guénifey, LSN Assurances et LexisNexis – qui se sont joints à ce projet.»

imaginé afin d'offrir des expériences de voyage et de réminiscence sans contrainte de mobilité. Ces ateliers se déroulent à la Résidence Le Clos de la Brette à Houdain, favorisant aussi les échanges intergénérationnels avec les seniors et les enfants de la ludothèque. La fondation a financé l'achat des casques, permettant à ce projet innovant de devenir réalité pour les bénéficiaires âgés et/ou en situation de handicap.

2026 : NOUVEAUX PROJETS

Second projet soutenu par la Fondation, l'Habitat Adapté Partagé et Accompagné de Bailleul, ouvert depuis septembre 2023 et destiné aux personnes de plus de 65 ans, avec ou sans handicap. Un lieu qui propose des logements accessibles, entièrement adaptés et équipés en domotique, pour

“ La philanthropie s'exerce aussi par du temps passé et de la réflexion sur des actions qui nous tiennent à cœur

Un premier appel de fonds en 2023 a permis à la Fondation de participer à un projet initial, co-porté avec la Fondation d'entreprise Crédit Agricole Nord de France et la Fondation du Nord, et baptisé «L'inclusion au cœur de l'habitat». Cet appel à projet visait à soutenir les actions favorisant la qualité de vie des seniors de plus de 65 ans ou des personnes en situation de handicap, grâce à des habitats inclusifs voire intergénérationnels, avec en ligne de mire, la préservation de l'autonomie. Douze projets territoriaux ont ainsi été soutenus. La fondation des notaires du Nord-Pas-de-Calais a financé trois projets : celui du CIASFPA (Centre Intercommunal d'Action Sociale en Faveur des Personnes Âgées) qui a créé un habitat inclusif accueillant huit personnes en situation de handicap dont la mobilité est fortement réduite. Un projet collectif d'ateliers de réalité virtuelle a été

préserver l'autonomie de chacun. Et enfin, la Fondation s'est investie dans l'Auto-Réhabilitation Accompagnée, une démarche alliant geste technique, accompagnement humain et dynamique collective. Le but ? Placer la personne au centre du projet d'adaptation de son logement, en renforçant son pouvoir d'agir, sa confiance et son autonomie. La Fondation a contribué à ces aménagements pour sécuriser et rendre accessible le domicile : barres d'appui, sièges de douche, revêtements antidérapants, ou encore transformation de salles de bain. «Pour 2026, nous avons envie de nous lancer sur de nouveaux projets, toujours autour de thèmes qui se rapprochent de notre profession. La philanthropie s'exerce financièrement mais aussi de façon immatérielle, par du temps passé et de la réflexion sur des actions qui nous tiennent à cœur» complète Edouard Grimond.



Maître Edouard Grimond,
président de la Fondation
des Notaires Nord-Pas-de-Calais